

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4156-2021 – Phase 2

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

AFFIDAVIT

Je soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués concernant Énergir dans la « Demande conjointe relative à la fixation de taux de rendement et de structure de capital – Phase 2 »;
3. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 5 novembre 2021.



Caroline Dallaire (5 Nov 2021 08:50 EDT)

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi, par vidéoconférence
à Montréal, ce 5 novembre 2021



Mélanie Beauvais (5 Nov 2021 08:51 EDT)

Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

